



FICHE REFLEXE GRIPPE / PROFESSIONNELS

La grippe est une infection virale contagieuse. Le virus pénètre dans l'organisme par voie respiratoire. Il se transmet par les postillons, la toux et les éternuements. La contamination peut aussi avoir lieu quand une personne touche une surface contaminée puis porte sa main à proximité du nez. L'épidémie de grippe est confirmée en cas de TROD positif dans un contexte d'épidémie d'infections respiratoires aigües.



Grippe saisonnière : vaccinez-vous !

- Alerter les médecins¹/cadre/direction de l'établissement dès l'apparition des 1^{ers} signes cliniques
- Réaliser les tests de dépistages de la grippe (cf fiche « modes d'utilisation des TROD »)
- Informer les médecins des résultats
- Mettre en place les précautions complémentaires de type « Gouttelettes »
- Porter le masque chirurgical en entrant dans la chambre
- Le retirer en sortant de la chambre et le jeter selon la filière en vigueur dans l'établissement
- La friction des mains avec le produit hydro-alcoolique (PHA) est la technique d'hygiène des mains à privilégier : en entrant et en sortant de la chambre, avant et après tout soin auprès du patient/résident, après retrait du masque chirurgical...



L'utilisation des produits hydroalcooliques doit être privilégiée pour les professionnels, résidents et visiteurs !

- Si vous êtes malade : portez un masque chirurgical en continu
- Dès que vous touchez votre masque chirurgical, jetez le et utilisez un nouveau masque



Pas de masque autour du cou !

- Informer tous les professionnels de la mise en place des précautions complémentaires d'hygiène
- Informer les visiteurs (masque chirurgical + PHA), et proposer le report des visites
- Utiliser du matériel dédié pour les résidents en précautions complémentaires gouttelettes (tensiomètre...)
- Bionettoyage quotidien de la chambre

¹ Médecin Coordonnateur, Médecin du travail, Médecins traitants de chaque résident concerné

- En concertation avec l'équipe médicale, privilégier le maintien en chambre des résidents malades ; Limiter les déplacements et visites et revoir la pertinence des activités collectives ; Pour les résidents déambulants malades : leur faire porter le masque chirurgical
- Participer à l'hygiène des mains des résidents à tout moment de la journée
- Mettre à disposition des résidents des mouchoirs en papier et des poubelles
- Vérifier les stocks de masques, de SHA, de mouchoirs en papier et de gants à usage unique
- Surveillance quotidienne de la survenue d'autres cas, suivi de l'épidémie (grille de recensement des cas et courbe épidémique) et déclaration de l'évènement